

Politique de développement des collections de la Bibliothèque du BIT

03/10/2013

1. Vue d'ensemble

1.1 Objectif de la politique de développement des collections

La politique de développement des collections fixe des directives pour développer et maintenir les collections de la Bibliothèque dans tous les formats.

Cette politique permet à la Bibliothèque de prendre des décisions d'acquisition en toute transparence et de manière cohérente. Elle offre aux usagers de la Bibliothèque un aperçu de la nature des collections ainsi que des projets de développement.

La politique sera revue régulièrement.

1.2 Mission et vision de la Bibliothèque du BIT

La politique de développement des collections soutient la vision de la Bibliothèque du BIT, à savoir être « le premier choix d'informations sur le monde du travail ».

La politique est établie dans le contexte de la mission de la Bibliothèque :

Nous mettons à la disposition des utilisateurs du monde entier des réseaux traditionnels et numériques pour les mettre en contact et pour promouvoir et partager les connaissances du BIT dans le cadre de l'objectif global du BIT d'être le centre d'excellence mondial sur les questions du travail.

Nous offrons une expertise et des connaissances pour renforcer les aptitudes de recherche de l'organisation.

En gérant, développant et préservant les collections numériques et imprimées de la Bibliothèque du BIT, afin de les rendre accessibles aux utilisateurs d'aujourd'hui comme de demain.

1.3 La place de la Bibliothèque du BIT au sein de l'organisation

La Bibliothèque du BIT à Genève est la première bibliothèque concernant le monde du travail. La Bibliothèque opère au sein d'un réseau de bibliothèques du BIT, situées dans le monde entier, connu sous le nom de Réseau mondial d'informations du BIT. Ensemble, ces bibliothèques travaillent en collaboration pour recueillir des informations sur le monde du travail au profit du personnel du BIT, de ses membres et de ses chercheurs. Chaque bibliothèque du BIT gère une collection principale de documents du BIT et contribue à créer une collection plus vaste d'informations produites localement. Ceci permet au BIT de collecter des informations utiles sur le monde du travail auprès de toutes les régions du monde.

La Bibliothèque du BIT tient un dépôt institutionnel de toutes les publications du BIT produites dans le monde entier.

2. Collections de la Bibliothèque

2.1 Collections historiques

Le BIT a été créé en 1919 dans le cadre du Traité de Versailles qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale. Peu après, en 1920, la Bibliothèque a ouvert ses portes. Depuis cette époque, la Bibliothèque a recherché et conservé des références sur des thèmes ayant trait au monde du travail, notamment les mouvements sociaux, le développement économique et les politiques en matière de travail.

Pour plus d'informations sur les collections historiques :

<http://www.ilo.org/inform/online-information-resources/historical-collections/lang-fr/index.htm>

2.2 Collections actuelles

Les collections de la Bibliothèque sont vastes et internationales. Elles comprennent des livres, revues, rapports, législations et statistiques dans des formats imprimés et numériques. Elles couvrent tous les aspects du travail et des moyens d'existence durables, du développement économique et social, des droits de l'homme et le droit du travail dans le monde entier. Une grande partie de la collection s'axe sur les pays en voie de développement et les économies de transition.

La Bibliothèque abrite l'une des collections imprimées les plus vastes du monde sur les statistiques nationales en matière de travail et l'une des collections les plus complètes de gazettes officielles et de législations du travail.

La Bibliothèque du BIT à Genève est le principal dépôt institutionnel de toutes les publications du BIT produites à Genève et dans le monde. La Bibliothèque a créé une large collection numérique des documents et publications du BIT depuis 1919 dans de nombreuses langues.

2.3 Publics de la Bibliothèque

Les collections de la Bibliothèque sont utilisées par des publics de Genève et du monde entier.

Les principaux publics qui profitent de la Bibliothèque du BIT sont :

- personnel du BIT, chercheurs, décideurs politiques et tous les collègues à Genève ainsi que ceux des bureaux du BIT dans le monde
- Mandants du BIT : gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs
- Chercheurs académiques et étudiants d'universités, d'écoles ou autres institutions éducatives dans le monde

- Entreprises, chefs d'entreprise, journalistes ou autres professionnels en quête d'informations fiables sur les thèmes du monde du travail
- Organisations internationales, ONG et autres membres de la société civile

3. Développement de la collection

La Bibliothèque répond aux besoins informationnels de ses principaux publics en collectant et en offrant un accès à des informations ayant trait au monde du travail. La Bibliothèque s'engage à préserver et à offrir un accès à long terme à ses collections afin de garantir la disponibilité de ces ressources aux publics futurs. La Bibliothèque reste informée des changements du paysage informationnel et s'adapte aux besoins de ses principaux publics.

3.1 Principes

Les principes directeurs de la politique des collections sont les suivants :

- Pertinence – nous tendons à conserver une collection qui réponde aux besoins de nos publics principaux ;
- Portée – la collection est de portée mondiale. Nous mettons tout en œuvre pour inclure des références provenant de toutes les régions, avec une attention particulière pour la « littérature grise » ou les documents difficiles à trouver ;
- Formats – la Bibliothèque fait l'acquisition de formats à la fois numériques et physiques, en accordant la priorité au format numérique ;
- Accès – la Bibliothèque s'engage à acquérir des références qui soient accessibles au plus vaste public ;
- Préservation – la Bibliothèque fait l'acquisition de publications dans l'objectif de la préserver à long terme.

3.2 Le paysage informationnel

Les informations publiées ont augmenté de façon exponentielle ces dernières années. Les bibliothèques ne sont plus capables d'offrir des collections aussi complètes. Nous ne pouvons plus identifier, et encore moins acquérir, l'ensemble du matériel ayant trait au monde du travail. La tendance actuelle dans les bibliothèques spécialisées est de viser à offrir un accès électronique à des collections uniques plutôt que d'acquérir du matériel disponible par le biais de plusieurs réseaux.

3.3 Évolution des besoins des chercheurs

L'explosion des documents publiés en ligne dans des répertoires en libre-accès, sur des sites Web et par l'intermédiaire de prestataires commerciaux a totalement changé la manière dont la plupart des chercheurs trouvent informations. Maintenant, les chercheurs s'attendent à ce que l'information soit accessible facilement : en version électronique, de façon immédiate et n'importe où dans le monde. La Bibliothèque doit être flexible, en accord avec les besoins de nos utilisateurs et savoir s'adapter aux changements en adoptant de nouvelles stratégies.

3.4 Développement des collections futures

Les principaux utilisateurs de la Bibliothèque sont les chercheurs et le personnel du BIT, à la fois au siège et sur le terrain. Avec les changements significatifs qui s'opèrent en termes de publication et d'accès aux informations, la Bibliothèque se basera sur ses politiques actuelles et adoptera de nouveaux axes stratégiques.

- ***Consultation avec le personnel du BIT concernant les acquisitions***
La Bibliothèque aspire à répondre aux besoins informationnels de ce groupe en les consultant régulièrement pour les décisions d'achat majeures. La majorité du budget est consacrée aux revues électroniques et aux bases de données. Nous nous basons sur les retours de nos collègues du BIT afin de commander des revues utiles à leurs travaux. Nous recherchons activement leurs contributions sur les dernières tendances ou sujets d'intérêt pour les chercheurs du BIT. Nous suivons les développements des secteurs d'activités du BIT pour prendre des décisions éclairées concernant les achats.
- ***Priorité au format électronique***
Les revues électroniques sont accessibles plus facilement pour nos publics situés en dehors de Genève et même nos utilisateurs du siège du BIT ont indiqué qu'ils préféreraient les formats électroniques. C'est pourquoi, la Bibliothèque appliquera une politique de « priorité au format électronique » pour les revues qui disposent d'un accès en ligne fiable. Nous continuerons de proposer des revues plus rares ou disponibles au format papier exclusivement.
- ***Conservation des collections imprimées majeures***
Si la plupart du personnel du BIT et des usagers de la Bibliothèque préfèrent désormais effectuer leurs recherches auprès de sources d'informations électroniques, il persiste un important besoin d'abriter des collections au format imprimé. La Bibliothèque du BIT possède une collection historique qui date du 18^e siècle et d'importantes collections nationales sur les législations et les statistiques. Numériser tous ces documents n'est pas imaginable. Nous ne prévoyons pas d'offrir ces informations en ligne dans un avenir proche.
- ***Optimisation des ressources***
Compte tenu de la hausse constante des prix des ressources en ligne, notamment des revues électroniques, il est important que la Bibliothèque fasse bon usage de son budget. Malgré la grande quantité d'informations disponibles gratuitement sur Internet, l'acquisition d'informations fiables peut s'avérer coûteuse. Il est nécessaire d'être sélectif dans les décisions d'achat.

La Bibliothèque continuera de soutenir le travail des chercheurs et du personnel du BIT en faisant l'acquisition de matériel sur demande, plutôt qu'en achetant à l'avance, « au cas où ». Cette stratégie permettra de mieux utiliser les ressources et

de veiller à ce que toutes les acquisitions soient utilisées. Dans certains cas, nous pouvons envisager d'emprunter ou d'acheter du matériel en fonction des délais, du coût et de la valeur estimée de la collection.

- **Améliorer la visibilité des ressources de l'OIT**
Étant donné que le personnel du BIT a facilement accès à un large éventail de ressources électroniques depuis le monde entier, la Bibliothèque consacrera ses efforts à rendre visible et accessible les informations publiées par l'Organisation elle-même. Pour cela, nous poursuivrons notre programme de numérisation, la création d'un dépôt institutionnel du BIT ainsi que de nouvelles bibliothèques numériques afin d'élargir l'accès à du contenu du BIT auparavant indisponible.

4. Sélection et acquisition

4.1 Principaux critères de sélection

La Bibliothèque est à la fois le dépôt institutionnel des publications du BIT du monde entier et la plus grande bibliothèque de recherche en matière de travail et de questions sociales. La collection s'axe sur le monde du travail au sens le plus large du terme. Les critères de sélection reposent sur le domaine d'intérêt, la qualité, le format et la provenance.

4.2 Thème ou domaine de travail

La Bibliothèque compile du matériel ayant trait au monde du travail, notamment le développement social et économique, les droits de l'homme et le droit du travail.

4.3 Valeur de recherche

Nous tendons à nous concentrer sur le matériel qui selon nous revêt une valeur de recherche durable. Nous n'achetons pas d'articles de presse ou d'autres sources éphémères, sauf s'ils sont considérés comme une importante source d'information sur l'histoire de l'OIT.

4.4 Durabilité

Nous collectionnons exclusivement du matériel qui peut être stocké ou conservé avec les ressources existantes de la Bibliothèque. Nous n'achetons pas de matériel dont la lecture nécessiterait un équipement spécial, une migration aux formats actuels ou une conservation.

4.5 Données du BIT

La Bibliothèque réunit et conserve tous les rapports et documents publiés par le BIT aux formats papier et numérique, à Genève ou dans les bureaux à l'international :

- Livres, rapports, études, séries
- Comptes-rendus de conférences
- Procès-verbaux et rapports du Conseil d'administration
- Documents de travail, briefings, articles de discussion
- Recueils de directives

- Matériel de formation, manuels, kits pratiques et autres ressources éducatives
- Revues, newsletters, bulletins d'information
- Brochures, pamphlets, prospectus
- DVD, CD-ROM
- Élocutions ou déclarations du Directeur général

Le contenu du BIT qui suit n'est actuellement pas disponible à la Bibliothèque mais cela peut changer à l'avenir, suite à la mise en place d'une stratégie d'information à échelle de l'organisation :

- Multimédia : vidéos du BIT, sessions de la CIT, podcasts
- Images
- Sites Web
- Blogs, Facebook, Twitter ou autres réseaux sociaux
- Affiches

4.6 Recherche sur l'OIT

La Bibliothèque met tout en œuvre pour identifier et acquérir du matériel qui documente l'histoire et l'impact de l'OIT.

4.7 Auteurs du BIT

La Bibliothèque tend à acquérir des articles et des livres publiés par des auteurs du BIT sur des sujets ayant trait au monde du travail. La Bibliothèque accueille la contribution des auteurs du BIT dans cet effort en les invitant à déposer leur matériel dans le dépôt institutionnel du BIT.

4.8 Organisations internationales

Les publications de la communauté internationale sont importantes pour le travail du BIT. La Bibliothèque offre des rapports prestigieux aux formats papier et électronique. Nous sélectionnons également des copies électroniques des études qui ont trait au monde du travail. En particulier, nous réunissons des rapports contenant des statistiques mondiales, régionales ou nationales. Nous collectionnons des études sur les législations nationales en rapport avec le monde du travail.

4.9 Revues

La Bibliothèque est abonnée à environ 400 revues ayant été identifiées comme indispensables aux activités au sein du Bureau. Lorsque l'accès électronique à une revue est fiable, nous nous abonnons d'abord à la version électronique, puis nous ajoutons un abonnement au format papier si la différence de prix n'est pas excessive. Nous conservons des abonnements au format papier de toute revue dont l'accès électronique n'est pas jugé fiable. Nous passons en revue l'ensemble des abonnements une fois par an.

4.10 Articles de revue

Certains articles de revue sont inclus.

4.11 Journaux

La Bibliothèque est abonnée à des ressources électroniques qui offrent au personnel du BIT un accès aux sources d'actualités dans le monde. Nous proposons une sélection limitée de journaux au format papier, consultables dans la Salle de lecture de la Bibliothèque à Genève.

4.12 Livres

Nous achetons des livres disponibles dans le commerce, notamment des livres électroniques, à la demande des départements du BIT et conformément aux critères de sélection généraux.

4.13 Ressources électroniques

La Bibliothèque sélectionne et achète des ressources électroniques qui entrent dans le cadre des activités du BIT. Nous sommes ouverts à toute recommandation d'achat de la part du personnel du BIT. En raison de restrictions budgétaires, il est possible que nous ne puissions pas acheter l'ensemble des références demandées.

5. Dons à la Bibliothèque

La Bibliothèque du BIT accepte les dons de matériel ayant trait au monde du travail, en particulier de la part des pays en voie de développement. Les dons deviennent la propriété du BIT. La Bibliothèque se réserve le droit d'examiner les références données avant de les inclure dans sa collection.

La Bibliothèque encourage le personnel du BIT à faire don d'une copie de leurs publications académiques.

6. Rétention et préservation

La Bibliothèque détient et conserve les publications du BIT indéfiniment. Nous tendons à garder au moins deux copies de toutes les publications dans toutes les langues. Nous conservons les copies numériques et en offrons l'accès.

Les recherches sur l'histoire ou l'impact du BIT seront conservées indéfiniment.

Les livres et revues documentant l'histoire sociale seront conservés indéfiniment.

Les gazettes officielles et autres références entrant dans la collection des législations nationales en matière de travail sont conservées indéfiniment.

7. Retrait de la sélection et élimination

La Bibliothèque passe en revue la collection régulièrement afin d'identifier les références qui doivent être retirées.

Les éditions remplacées, les copies, les bulletins d'actualités, les dictionnaires obsolètes et autres matériels non utilisés, seront éliminés.

Les documents disponibles dans des formats obsolètes seront convertis à des formats accessibles si nécessaire et les copies obsolètes seront retirées de la collection.

8. Résiliation des abonnements

L'utilisation des ressources est surveillée et la résiliation est recommandée lorsque l'utilisation est faible. La Bibliothèque consulte les départements du BIT concernant les abonnements à des revues électroniques et papier. La poursuite d'un abonnement se base sur la demande, l'accès et le prix. La Bibliothèque peut résilier des abonnements en raison d'une hausse de prix, d'un accès limité ou d'une faible demande.

9. Accès

La Bibliothèque est ouverte au public. Toutes les références disponibles dans nos bases de données et par le biais du site Web du BIT sont accessibles au public.

La Bibliothèque achète certaines ressources électroniques exclusivement à l'attention du personnel du BIT.